

Commune de Paris. Séance du 29 du premier mois an II (29 vendémiaire an II, 20 octobre 1793)

- Ronsin^{*}, général :

Citoyens représentants, depuis que vous avez mis la terreur à l'ordre du jour, depuis que vous avez déclaré le gouvernement en état de révolution, le peuple, inspiré par votre exemple, s'est élevé à la hauteur de la révolution.

La liberté est partout triomphante ; au Nord, depuis Dunkerque jusqu'à Maubeuge, les satellites des tyrans ont appris qu'il était impossible de rendre esclave un peuple qui a juré d'être libre, et qui combat pour la défense de ses droits. Au Midi, les Espagnols ont mordu la poussière ; à l'Orient, Lyon n'est plus, et les royalistes qui défendaient cette ville rebelle cherchent inutilement leur statut dans la fuite ; partout la vengeance nationale saura les atteindre. A l'Occident, les rebelles de la Vendée ont été dispersés par les braves Français qui ont si glorieusement défendu la ville de Mayence ; ainsi le moment n'est pas loin où la révolution française, calomniée avec tant d'acharnement par nos ennemis, deviendra le signal de la régénération de tous les peuples, et de la chute des despotes de l'Europe.

Si la république est encore troublée par les malveillants, si, par des spéculations perfides, les accapareurs cherchent à affamer le peuple, qu'ils tremblent ; nous sommes pénétrés de cette grande vérité, que la liberté ne descend du ciel qu'au milieu des orages.

Les hommes du 14 juillet et du 10 août veillent au salut de la patrie ; ils sont debout, ils sont là, prêts à marcher pour l'exécution des lois révolutionnaires que votre sagesse dictera ; ils viennent jurer entre vos mains, législateurs, de périr tous plutôt qu'il soit porté atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la république.

- Le Président : guerre aux aristocrates, aux fédéralistes, aux modérés ; paix et protection aux patriotes : voilà l'objet de votre institution. Vous atteindrez le but que la Convention s'est proposé en décrétant une armée révolutionnaire. Vos vertus et votre civisme lui en sont de sûrs garants.

Texte tiré du Moniteur universel octobre 1793.

^{*} Jean-Philippe Ronsin.